AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

**Service de Presse**

# Revue de la presse arménienne du 18 mai 2021

**Situation à la frontière: les négociations reprendront le 19 mai/** Le 17 mai, à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité, Nikol Pachinian a déclaré que la situation militaro-politique depuis le 12 mai restait inchangée, bien que certains groupes de militaires azerbaïdjanais aient quitté le territoire arménien. Selon lui, les négociations reprendront le 19 mai et la position d'Erevan est inchangée : les militaires azerbaïdjanais doivent quitter l'Arménie et l'implication de l'OTSC et des mécanismes alliés arméno-russes se poursuivra.

**Ministre de la Défense: l'évolution de la situation pourrait entraîner des conséquences imprévisibles/** La presse rend compte de l'entretien téléphonique du Ministre de la Défense, Vagharshak Harutyunyan, avec son homologue russe, Sergei Shoigu. Selon le Ministère arménien de la Défense, Harutyunyan a déclaré que la plupart des troupes azerbaïdjanaises qui avaient pénétré dans les zones frontalières de l'Arménie la semaine dernière ne s'étaient toujours pas retirées, en violation d'un accord négocié par l'armée russe. « *Vagharshak Harutyunyan a jugé inadmissibles les violations du territoire internationalement reconnu de l'Arménie, soulignant que l'évolution de la situation pourrait avoir des conséquences imprévisibles* ». D'après le communiqué de la partie arménienne, Shoigu a assuré à Harutyunyan que Moscou « *fera tous les efforts nécessaires pour résoudre la situation existante de manière pacifique* ».

**Lavrov affirme qu'un accord sur le Syunik a été conclu/** La presse locale cite la presse russe selon laquelle le Ministre russe des Affaires étrangères, Sergey Lavrov, a déclaré qu'un accord avait été conclu sur la situation dans la région arménienne de Syunik. « *Pas un seul coup de feu n'a été tiré, aucune confrontation n'a eu lieu à cet endroit. Ils se sont assis et ont commencé à se mettre d'accord calmement sur la façon de désamorcer la situation. Ils ont demandé notre aide, nos militaires ont fourni cette aide, un accord a été conclu. Je ne vois aucune raison de susciter l'émotion dans cette question qui n'est pas habituelle, mais qui est réglée de manière calme* » a déclaré Lavrov. Selon lui, la partie azerbaïdjanaise a fait des déclarations après l'incident, expliquant que ce qui s'était produit était dû à l'absence d'une frontière délimitée et démarquée. « *Personne ne l'a jamais fait [délimitation et démarcation des frontières entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan] et nous avons suggéré aux parties de commencer ce travail. Nous sommes prêts à les aider en fournissant du matériel cartographique et des services de conseil* » a déclaré Lavrov.

**Le Drian a rappelé l'attachement de la France à la préservation de l'intégrité territoriale de l'Arménie/** La presse rend compte du communiqué du Ministère français des Affaires étrangères, selon lequel Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, s'est entretenu par téléphone avec Ara Ayvazyan, Ministre des Affaires étrangères d'Arménie, et Jeyhoun Bayramov, Ministre des Affaires étrangères d'Azerbaïdjan. « *Au sujet des tensions actuelles à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, il a rappelé la grande préoccupation de la France et son attachement à la préservation de l'intégrité territoriale de l'Arménie. La France suit la situation avec la plus grande attention et appelle les parties à poursuivre leurs discussions afin d'aboutir au retrait sans délai des forces azerbaïdjanaises du territoire arménien. S'agissant des questions encore pendantes après l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre dernier, dont la libération indispensable de tous les détenus arméniens, la France renouvelle son appel - dans le prolongement du communiqué des co-Présidents du Groupe de Minsk du 13 avril - à un dialogue direct et de haut niveau entre les parties, sous les auspices des co-Présidents, afin de discuter de l'ensemble des questions en vue d'un accord global garantissant la sécurité et une paix durable dans la région* » dit le communiqué.

**Entretien téléphonique Pachinian- Sullivan/** Nikol Pachinian a eu un entretien téléphonique avec le Conseiller à la sécurité nationale du Président américain, Jake Sullivan, à l'initiative de la partie américaine. La conversation a porté sur la situation à la frontière arméno-azerbaïdjanaise. La partie américaine a jugé inacceptables les mouvements effectués par les forces azerbaïdjanaises à l'intérieur des frontières de l'Arménie. « *Jake Sullivan a noté que la position américaine sera présentée aux dirigeants de l'Azerbaïdjan avec une demande de retrait de ses troupes du territoire arménien. Le Conseiller Sullivan a hautement apprécié la retenue dont a fait preuve la partie arménienne dans cette situation et les mesures prises pour*

*résoudre la question par des moyens diplomatiques et non militaires. La partie américaine a également exprimé sa préoccupation concernant les captifs arméniens détenus en Azerbaïdjan et a souligné l'importance d'assurer leur retour* » dit le communiqué de la partie arménienne.

**Interview du Secrétaire du Conseil de sécurité/** Le Secrétaire du Conseil de sécurité, Armen Grigoryan, a accordé une interview à Spoutnik Armenia et CivilNet lors de laquelle il a déclaré que si la situation à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le Syunik et le Gegharkunik n'est pas résolue pacifiquement, l'Arménie mettra en œuvre tous les mécanismes possibles pour protéger son intégrité territoriale. Grigoryan estime que les actions actuelles des Azéris dans le Syunik et le Gegharkunik peuvent être qualifiées comme une menace de nouvelle guerre dans la région. Selon lui, dès le début de la crise, Erevan espérait et continue d'espérer que le problème sera résolu exclusivement par des moyens politiques et diplomatiques et l'appel de l'Arménie à ses partenaires de l'OTSC visait à obtenir un soutien politique et diplomatique. Concernant la question des « corridors », Grigoryan a déclaré qu'Erevan restait dans le cadre de la déclaration trilatérale sur le Karabakh du 9 novembre 2020 où il n'y a aucun concept de « corridor », mais une clause de déblocage de toutes les communications régionales. Grigoryan a déclaré que le « corridor de Zangezur » est hors de question et qu'il s'agit des routes reliant l'Arménie et l'Azerbaïdjan comme celles dans le Tavush, le Gegharkunik, ainsi que dans le Syunik qui devraient tous être ouvertes. Selon lui, il ne peut y avoir de route que seuls les Azerbaïdjanais peuvent emprunter. Ils utiliseraient les routes arméniennes, l'Arménie utiliserait les routes azerbaïdjanaises. Quant à la situation dans l'armée, d'après Grigoryan, malgré le coup reçu par l'armée arménienne en raison de la récente guerre, les réformes des forces armées arméniennes, avec l'aide de la Russie, lui permettront de se rétablir rapidement. Selon lui, les capacités et les moyens des forces armées arméniennes ont déjà été largement rétablis après la guerre du Karabakh.

**Le Président signe une loi amnistiant les évadés de l'armée/** Le Président arménien, Armen Sarkissian, a signé lundi la loi sur l'amnistie pour ceux qui ont échappé à la conscription militaire régulière ou au service alternatif. Selon la loi, l'amnistie s'applique aux hommes enrôlés ayant atteint l'âge de 27 ans et aux officiers de réserve ayant atteint l'âge de 35 ans qui ont été soupçonnés, accusés ou condamnés pour s'être soustraits au service militaire, à l'entraînement ou à la mobilisation. Le projet de loi a été rédigé par le Ministère de la Justice et plus de 5 000 personnes recherchées et 124 condamnés bénéficieraient de l'amnistie.

**L'Arménie attend le soutien de l'Iran dans la défense de son intégrité territoriale/** Lors d'une réunion avec le Ministre iranien des Routes et du Développement urbain, Mohammad Eslami, l'Ambassadeur arménien à Téhéran, Artashes Tumanyan, a déclaré que l'Arménie comptait sur le soutien d'un Iran ami pour mettre un terme aux empiètements de l'Azerbaïdjan sur son intégrité territoriale et aux tentatives de Bakou de déstabiliser la région. Selon le communiqué, réaffirmant leur attachement au principe de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, les parties ont également discuté de la mise en œuvre de projets de transport, en particulier de la création d'un corridor de transit international entre le golfe Persique et la mer Noire. Le ministre iranien a déclaré que les dirigeants iraniens étaient prêts à lancer ce projet de transport. Selon lui, ce programme vise non seulement le développement économique, mais aussi la sécurité régionale.

**Un cimetière arménien séculaire de Shushi aurait été détruit/** La presse cite l'organisation Caucasus Heritage Watch qui a fait « *une évaluation de haute confiance selon laquelle un cimetière arménien séculaire au nord de Shusha/Shushi a été partiellement détruit. Une partie du terrain situé à l'ouest d'une route menant à la ville a été rasée lors de la construction d'un complexe immobilier* ». Selon l'organisation, le vaste cimetière, qui s'étend des deux côtés de la route, contenait 96 pierres tombales datant de 1834 à 1920 et deux khachkars des 12-13e siècles, dont les tombes de familles arméniennes nobles (meliks). L'organisation a appelé les autorités azerbaïdjanaises et l'UNESCO à évaluer directement l'étendue des dégâts et à préserver ce site historique.

**Un nouveau lot de vaccins AstraZeneca arrivé en Arménie/** Un nouveau lot de vaccin AstraZeneca contre le coronavirus est arrivé en Arménie. Le Ministère de la Santé indique que le nouveau lot comprend 50 000 doses importées dans le cadre de la coopération avec l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé et l'Union européenne.

**Les personnes ayant reçu deux doses de vaccin sont exemptées de présenter le résultat d'un test PCR a l'arrivée en Arménie/** La presse annonce l'entrée en vigueur le 17 mai de la décision du gouvernement sur les nouvelles règles d'entrée sur le territoire arménien. Les personnes ayant reçu deux doses de vaccin et ayant des documents (en anglais, en russe ou en arménien) certifiant la vaccination sont désormais exemptées de l'obligation de présenter un résultat négatif d'un test PCR. La deuxième dose doit

être injectée au moins 14 jours avant la date d'entrée dans le pays. Les personnes n'ayant pas reçu les deux doses de vaccin restent tenues de présenter la preuve d'un test PCR négatif datant de 72 heures ou moins.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.